

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 DECEMBRE 2023

Le Président Bernard Coclet ouvre la séance à 18h08. Elle se déroule conformément à l'ordre du jour.

I Rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 - 2023 et Comptes annuels de l'exercice 2022 – 2023

Bernard Coclet reprend les grandes lignes du bulletin de novembre 2023 en les complétant et les précisant.

Pour cet exercice « de reprise après covid », grâce à l'énergie et la volonté de tous les acteurs du Grand bal de l'Europe, nous avons organisé les rencontres de l'été 2022 dans des conditions acceptables. Les nombreuses vidéos en ligne (plus de 80 pour l'été 2022) montrent des musiciennes et des musiciens talentueux qui nous ont fait rêver et sourire, elles montrent également une organisation en action.

II Programme d'activités pour l'année 2023 – 2024

Bernard reprend les grandes lignes du bulletin de novembre 2023 en les complétant et les précisant.

Il souligne notamment :

- l'efficacité de l'inscription avec le paiement en ligne et la réorganisation de l'accueil ;
- la pertinence de la réorganisation des espaces de musique et de danse avec notamment cinq grands chapiteaux et de nombreux espaces pour échanger, musiquer et danser ;
- les bons échos et le travail important des équipes pour le remplacement de la vaisselle jetable et des gobelets plastique par de la vaisselle lavable, ainsi que d'autres actions pour limiter les déchets et consommer différemment.

Il précise :

En 2024, nous repartons sur ces mêmes bases solides avec quelques aménagements dans différents domaines :

- augmentation des espaces pour échanger et pour jouer ;
- augmentation du nombre de bals avec un plus grand choix au tout début de soirée ;
- investissement matériel afin d'optimiser le lavage des verres ;
- augmentation du nombre de moments d'échanges qui interrogent sur notre pratique de la danse.

La boîte à idées a fourni plus de 400 témoignages, commentaires et remarques qui nous aident à progresser.

Il remercie chaleureusement tous ceux qui font le Grand Bal de l'Europe et qui font vivre l'association tout au long de l'année.

Il justifie les choix de la politique de prix pour 2024:

- le prix de l'adhésion va passer de 20€ à 25€ ; cela souligne la reconnaissance du travail de tous les membres de l'association ;
- le prix du repas passera à 11 €. Le coût de revient du repas augmente avec l'augmentation générale des charges et prix d'achat. Nous proposons également plus de produits bio et locaux.

Il redonne quelques chiffres clefs qui permettent de comprendre nos choix :

- la fréquentation globale a été supérieure d'environ 23% par rapport à 2022 et nous avons été complet la première semaine ;
- le Grand Bal de l'Europe, c'est environ 450 organisateurs, 300 musiciens et animateurs danses, 5400 participants dont près de 40% venaient pour la première fois ;
- nous avons recensé 32 « nationalités » présentes à Gennetines. Notre sentiment est que nous avons, avant tout, accueilli des danseuses et des danseurs qui se sont donnés la main et qui ont dansé ensemble.

Bernard indique les différents votes à effectuer en fin d'Assemblée Générale. Il rappelle que le bulletin d'informations de novembre donne tous ces chiffres avec des commentaires.

III Extraits des échanges avec les adhérents présents

L'Association ne peut-elle pas acheter ses propres chapiteaux ?

Bernard Coclet : la question s'est posée dès le début, lorsque le Grand Bal est venu aux Gauthiers. Heureusement que nous ne l'avons pas fait, car la réglementation change en permanence. Julie Coclet-Lacour rajoute que chaque structure de chapiteau est soumise à un contrôle annuel, de même que les installations électriques, et que la présence d'un chef-monteur est obligatoire pour des raisons de sécurité (trop de dangers et risques pour des bénévoles non formés). Il en est de même pour la sonorisation : nous aurions pu faire en interne en achetant le matériel mais il s'agit de métiers très spécifiques, nécessitant du professionnalisme, et avec de nombreuses évolutions. La question de tout faire en interne ou d'externaliser se pose dans tous les domaines.

En 2022, l'instauration de l'inscription obligatoire en amont a empêché l'accès à de nombreuses personnes. Cela a-t-il mieux fonctionné en 2023 ?

Bernard Coclet : nous avons beaucoup communiqué sur ce fonctionnement, et cela a été, de fait, plus facile à gérer. Peu de personnes sont venues sans être préalablement inscrites. Il faut toujours être prudent quand on note les choses, ça n'est pas l'inscription obligatoire qui a empêché l'accès, c'est la jauge calculée à partir des capacités d'accueil. Il faut noter que ce phénomène n'est pas spécifique à Gennetines.

Bilan du volontariat (nombre de bénévoles ? Nombre d'heures) ?

Bernard Coclet : Ordre de grandeur 350 bénévoles, donnant environ 3h à 3h30 par jour, soit 1000 heures par jour. Cela correspond, sur la durée du Grand Bal, à environ 15 000 heures. Il faut rajouter les heures pour la préparation et le rangement (environ 5 000 heures).

Au total, c'est environ 20 000 heures données par les bénévoles et les personnes donnant un "coup de main".

Pourquoi n'y a-t-il plus de danses de l'Est proposées ?

Bernard Coclet : Depuis ses débuts en 1990, l'association n'a jamais demandé aux musiciens et animateurs de danse de venir. Ce sont eux qui proposent leur projet (Concert-bal et atelier danse). Il profite de cette question pour souligner notre attachement à la liberté de création et de diffusion de la création artistique. A Gennetines, les artistes présentent leur travail et partagent leurs émotions librement. Les participants les remercient en applaudissant généreusement. Depuis 1990, l'association n'a jamais pris la parole sur scène, n'a jamais empiété sur le temps de passage ou la performance des groupes.

Il y a eu 40% de nouveaux festivaliers. Qu'en est-il des bénévoles ?

Bernard Coclet : Chaque année, entre 50 et 100 personnes rejoignent notre équipe. Les deux années d'interruption à cause du COVID ont perturbé le « renouvellement normal » des organisateurs. Nous retrouvons progressivement un fonctionnement confortable pour tous. L'équipe des bénévoles que nous appelons organisateurs est stable et très impliquée dans la bonne marche des rencontres.

Nouveautés 2024 ?

Bernard Coclet annonce que nous allons multiplier le nombre d'échanges, présentations et débats et qu'avec l'accord des intervenants nous allons filmer ces moments pour alimenter la mémoire et poursuivre la réflexion.

Il rappelle que c'est toujours la question des journalistes et que la réponse est toujours la même : « Il n'y a jamais deux rencontres identiques... donc tout est nouveau. »

IV Votes des résolutions

Première résolution : Approbation des comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2022-2023 (Bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2023.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 74 voix

Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2023 et 2024, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Pour : 73 voix

Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Mireille Michot.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Mireille Michot vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2026.

Contre : 0 voix

Abstention : 4 voix

Pour : 70 voix

Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration – Election pour un mandat d'administrateur d'Anne Fouqueau.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant qu'un mandat est vacant propose de nommer Anne Fouqueau en qualité d'administrateur pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2026.

Contre : 0 voix

Abstention : 5 voix

Pour : 69 voix

L'Assemblée Générale se clôture à 19h30.

Gennetines, le 29 janvier 2024

Mireille Michot, Bernard Coclet

Réunion du Conseil d'Administration le 29 décembre 2023 à 19h40

Les membres du CA (Josiane Allier, Estelle Bacquaert, Bernard Coclet, Anne Fouqueau, Mireille Michot) se réunissent pour élire le nouveau bureau et dresser les grandes orientations.

Chantal Morlet est absente et excusée.

Résultat des votes qui se font à main levée :

- Président : Bernard Coclet (4 voix pour et 1 abstention)
- Vice-Présidente : Estelle Bacquaert (4 voix pour et 1 abstention)
- Trésorière : Josiane Allier (4 voix pour et 1 abstention)
- Secrétaire : Mireille Michot (4 voix pour et 1 abstention)

Orientations et mise en œuvre de nos objectifs :

- poursuivre et accentuer le travail sur le développement durable (augmentation des produits bio, achat d'une machine à laver la vaisselle pour les verres, grouper les livraisons et rechercher de nouveaux produits et de nouvelles formes de conditionnement.) ;
- maintenir la diversité artistique et proposer plus de conférences, rencontres, débats que nous souhaitons filmer pour les partager par la suite ;
- mettre un soin particulier sur le tournage des films et sur l'information avec d'une part le réaménagement de notre site internet ;
- actualiser notre pratique du bien-vivre ensemble (consentement, code de conduite en bal, ...) ;
- généraliser à toutes nos manifestations le paiement par CB et terminal de paiement, suite à un essai concluant pour les rencontres d'hiver.

Gennetines, le 29 janvier 2024
Mireille Michot, Bernard Coclet